

PV de l'élection au poste de président de l'association VRAF du samedi 27 mai 2017

Sur décision du président en exercice M^{elle} Élisée Pfender-Delubac, le poste de président de l'association dénommée « Vulcan Riders Association France » a été soumis au vote de ses membres de droits en ce jour.

Étaient autorisés à voter tous les membres de droits, les présents par bulletins secrets et les absents par correspondance.

Une parution sur le forum de l'association ainsi que des courriels personnels ont été envoyés à tous les membres de droits afin de leurs expliquer la marche à suivre pour participer à cette élection.

Les candidats étaient les suivants :

- M^{elle} Élisée Pfender-Delubac, présidente en exercice,
- M. Pierre Garnier, co-responsable de la région Nord,
- M. Fabien Valat, membre de droit.

Sur les 77 membres de droits de l'association, 37 étaient présents et un a voté par correspondance.

Le dépouillement a été effectué par M^{me} Marie-Laure Castillon, trésorière, et M. Patrice Chabot, secrétaire.

Étaient présents, au titre de témoins de la régularité des opérations :

- M. Michel Pierrel, vice-président,
- M. Yoann Castillon, responsable de la région Sud-Est,
- M^{me} Chantal Bouigeon, membre de droit.

Les résultats ont été les suivants :

- | | |
|--|---------|
| - M ^{elle} Élisée Pfender-Delubac : | 17 voix |
| - M. Pierre Garnier : | 19 voix |
| - M. Fabien Valat : | 02 voix |

En conséquence, M. Pierre Garnier a été déclaré Président de l'association type 1901 dénommée « Vulcan Riders Association France », ou « VRAF ».

Le nouveau Président élu Wolf72, a demandé un vote à main levée, des adhérents présents, sur la décision prise par le CA, concernant la modification du RI et la validation du principe des élections du PRÉSIDENT tous les trois ans.

A une large majorité les adhérents se sont prononcés en faveur de cette décision.

NOTA BENE : la présidente sortante, M^{elle} Élisée Pfender-Delubac, s'est donné un délai de réflexion d'un mois pour accepter ou non le poste de responsable des relations internationales, à la condition que celui-ci fasse partie intégrante du Comité Administratif (CA) de l'association.

Le secrétaire,
M. Patrice Chabot

